

Paris, le 27 mars 2024

9^{ÈME} ÉDITION DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Un concours national pour révéler toutes les solutions données par le végétal et le paysage

Organisées depuis 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, Les Victoires du Paysage sont désormais une véritable distinction décernée par la filière du paysage. La 9^{ème} édition est officiellement lancée avec des inscriptions possibles jusqu'au 20 mai 2024. Par la mise en lumière de maîtres d'ouvrage exemplaires, ce concours national bisannuel a pour objectif de valoriser les commanditaires – élus, organismes sociaux, chefs d'entreprise et particuliers – ayant eu recours à la démarche paysagère dans leurs projets d'aménagement. Au-delà, il permet de révéler comment l'intégration du végétal au cœur des lieux de vie et l'approche paysagère à toutes les échelles sont les solutions d'avenir.

Un concours prestigieux qui récompense les plus beaux aménagements paysagers de France

Les Victoires du Paysage portent un regard contemporain sur les espaces verts, et, au travers des candidatures, montrent des exemples de villes et de sites durables, sains, en harmonie avec l'environnement et respectueux de la biodiversité. Elles s'inscrivent dans le cadre des actions grâce auxquelles VALHOR entend faire prendre conscience de la valeur réelle du végétal et de l'aménagement du paysage.

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au lundi 20 mai 2024** via une inscription en ligne simple et gratuite sur www.lesvictoiresdupaysage.com.

Pour **Michel Audouy**, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR « *Les Victoires du Paysage nous offrent tous les deux ans un panorama de la commande en paysage et en définit clairement les priorités. Depuis quelques années, les changements climatiques sont un argument de plus pour les communes et tous les donneurs d'ordre qui accélèrent la végétalisation des espaces publics et privés, et l'anticipent dans les plans d'urbanisme et de gestion. Participer aux Victoires du Paysage est une formidable mise en lumière pour faire connaître et valoriser ces engagements.* »

Qui peut candidater ? Collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs, entreprises ou particuliers ayant eu recours aux professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes et horticulteurs - peuvent s'inscrire aux Victoires du Paysage et proposer ainsi un aménagement datant moins de 5 ans, achevé entre le **1^{er} janvier 2019** et le **31 décembre 2022**, dans les catégories suivantes :

- **Espaces publics urbains** : aménagement de centre-ville ou de centre bourg, autre type d'espace public urbain proposé en tant que tel, comme l'aménagement d'une place, une promenade ...
- **Parc ou jardin** avec plusieurs échelles possibles : parc ou jardin de ville, de village, d'établissement scolaire, d'établissement de soin, culturel, cimetière, jardin sur bâtiment (toiture par exemple) ...
- **Aménagement de quartier** : nouveau quartier ou écoquartier, quartier de logements sociaux, requalification de quartier...
- **Espace à dominante naturelle** : intervention sur zone humide, berge naturelle (rivière, lac), réparation de sites naturels, requalification d'accès à des sites naturels, zone littorale ...
- **Infrastructure** : route, vélo-route, parking, entrée de ville, ouvrage à vocation hydraulique...
- **Sièges sociaux ou lieux d'activité économique**, c'est-à-dire tout type de commerce ou d'entreprise : aménageur lotisseur, commerce, restaurant, établissement touristique, mais également établissement de soins privé...
- **Logement et immobilier**
- Et les **jardins de particuliers**

L'aventure humaine des Victoires du Paysage

Chaque aménagement sélectionné par un premier jury technique début juin 2024, sera visité entre juin et septembre 2024 par des jurys de professionnels du végétal et du paysage, représentants d'associations professionnelles, de journalistes spécialisés et personnalités réputées pour leur expertise et leur intérêt porté à la cause du paysage. Ils sillonneront la France pour évaluer in situ, les aménagements et apprécier la qualité des relations entre tous les acteurs des projets : maîtres d'ouvrage et professionnels du paysage.

« Ces Victoires du Paysage nous honorent. C'est le fruit d'un important travail, d'une vision partagée, sensible, perceptible, celle de l'empaysagement. Nous avons envie d'être empaysagé, d'être pris par cette nature qui s'adapte à la ville sans l'effacer, qui la met en valeur, l'embellit, la rend agréable et qui recrée le lien avec l'Homme », précise **Jérôme Baloge**, maire de Niort, primé en 2022 (vivre-a-niort.com 13/11/2023)

DATES CLÉS 2024

/ INSCRIPTION EN LIGNE JUSQU'AU 20 MAI 2024
 / VISITES DE JUIN À SEPTEMBRE 2024
 / EN PLUS DU PALMARÈS OFFICIEL, UN PRIX DU PUBLIC EN LIGNE SERA OUVERT À L'AUTOMNE 2024
 / RÉVÉLATIONS DU PALMARÈS LE 11 DÉCEMBRE 2024



DEPUIS LA PREMIÈRE ÉDITION EN 2008 :

393

projets sélectionnés
et visités

750

professionnels valorisés

245

maîtres d'ouvrage
récompensés

161

collectivités territoriales
ou SEM primés

une communauté de

8300 sur les réseaux sociaux

Les partenaires des Victoires du Paysage 2024

Prix spéciaux Cœur de Ville et Petites Villes de demain en partenariat avec l'ANCT



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Union Nationale
des Aménageurs



Pour en savoir plus sur le concours et son règlement : www.lesvictoiresdupaysage.com

Découvrez les projets récompensés des lauréats 2022 [ici](#)

Suivez les Victoires du Paysage 2024 sur



À propos de VAHLOR : VAHLOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). #LeVegetalCestLaVie

www.lesvictoiresdupaysage.com

CONTACT PRESSE Les Victoires du Paysage : Marine GUINOT - Telescope - marine@telescopeparis.fr - 06 48 15 52 41
Contact presse VALHOR : Caroline MILLION - presse@vahlor.fr - 06 81 33 09 17